



La majorité des médecins serait leur propre médecin traitant, pénalisant ainsi leur suivi médical.

Travail, surmenage, stress ne doivent pas vous faire oublier l'essentiel : **un médecin qui se soigne bien est un médecin qui soignera mieux.**

C'est en partant de ce constat que l'Assurance Maladie et la Commission entraide du conseil départemental de l'ordre des médecins de Côte-d'Or ont imaginé ce nouveau service de prévention dédié aux médecins\*.



Service proposé et validé par la Commission entraide du Conseil départemental de l'Ordre des médecins de Côte-d'Or

(\*) Dans un premier temps, ce service est uniquement proposé aux médecins exerçant dans le département de la Côte-d'Or (21).

## COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?



**En ligne sur**  
[ameli.fr/médecin](https://ameli.fr/médecin)  
(rubrique « actualités »).



**Par email**  
Vous pouvez nous écrire :  
[examen-medecins21@assurance-maladie.fr](mailto:examen-medecins21@assurance-maladie.fr)



**Nous trouver**  
Centre d'examens de santé Assurance Maladie  
1D bd de Champagne  
à Dijon (derrière la Tour Elithis).  
1<sup>er</sup> étage  
Tram T1 arrêt « Auditorium » ou  
Parking gratuit « Palais des sports ».



## UN MOMENT PRIVILÉGIÉ POUR VOTRE SANTÉ

Venez réaliser un examen de prévention personnalisé et confidentiel, pratiqué par une équipe pluridisciplinaire.

Ce service gratuit est proposé à tous les médecins exerçant en Côte-d'Or, sur rendez-vous à Dijon, au Centre d'examen de santé.

**Vous connaissez le « bilan de santé » pour vos patients ?** Aujourd'hui, nous adaptons notre examen de prévention à la santé des médecins et à leurs préoccupations.



## UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS À VOTRE ÉCOUTE

Notre équipe dédiée vous recevra sur rendez-vous.

Après avoir été accueilli(e) et fait le point sur vos droits et votre carte Vitale, vous serez reçu(e) successivement par une infirmière, une psychologue et un médecin.



**Accueil et mise à jour  
de vos droits**



**Examen paraclinique**

Prise des constantes (poids, tension), vue, audio, spirométrie, ECG, bilan biologique.



**Entretien avec une psychologue**

Vos questions, votre perception de votre état de santé et de votre épuisement professionnel...



**Consultation avec le médecin**

Examen clinique, synthèse des autres examens, possibilité de réaliser un frottis ou un vaccin de rattrapage, orientations selon vos besoins.

**Durée totale : 2 h 30.**

À l'issue, un compte-rendu vous sera adressé personnellement.

## CONFIDENTIALITÉ ET NEUTRALITÉ



Les professionnels du Centre d'examen de santé sont soumis au **secret professionnel** et au **secret médical**, au même titre que vous.

Vos données médicales sont réservées à l'usage du Centre et ne peuvent pas faire l'objet d'un accès du contrôle médical.

Nous garantissons une parfaite neutralité et confidentialité de vos échanges.

L'examen de prévention des médecins a été expérimenté en 2019 par **24 de vos confrères**. Le service a été jugé très satisfaisant et pertinent.

(\*) Les données recueillies durant un examen de prévention en santé sont protégées au titre de l'article L. 1111-2 du Code de la santé publique et des articles 1315 et 1341 du Code civil. Conformément à la loi « informatique et libertés » et à l'article L. 1111-2 du Code de la santé publique, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de modification des données vous concernant auprès du Centre d'examen de santé.